

# L'ÉQUALITÉ

## Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle  
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

PRIX DES ABONNEMENTS (avec prime)		PRIX DES ABONNEMENTS (sans prime)	
St-Jérôme	Canada	St-Jérôme	Canada
Trois mois.....25 c.	30 c.	Trois mois.....15 c.	20 c.
Six mois.....40 c.	50 c.	Six mois.....20 c.	40 c.
Un an.....70 c.	90 c.	Un an.....60 c.	80 c.

*Les abonnements comptent du 1er de chaque mois. Perception à domicile: 10 cts par mois, pour tous les lieux.*

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

Les Bouilleurs de cru, roman, (fin.)  
Les amis du Curé Labelle à l'œuvre.  
Mandement célèbre.  
Le "Temps".  
Libéralisme opportuniste.  
Èvêque fin-de-siècle (fin.)

Recettes et procédés.  
De ci de là.  
Médecine pratique.  
Livres et Journaux, etc.  
Gravure. [tes.]  
Infanterie française; Manœuvres à bicyclet.

## Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

## POUR LES BAIGNEUSES

—0—

\$2.



Mesdames,

La saison des bains en plein air est passée. La vague est devenue insupportablement froide, et vous êtes réduites à prendre vos douches dans la chambre. L'anneau déluge à jets concentriques de Kelly, vous permettra cette toilette sans les inconvénients qu'elle présentait auparavant. Grâce à cet appareil, vos cheveux ne seront pas mouillés; vous n'éclabousserez ni les murs, ni le parquet. L'anneau déluge avec tube en caoutchouc, complet; \$2. Pour recevoir franco, ajouter 25 cents.

Publié par W. Gascon et imprimé à l'Imprimerie Commerciale, à St-Jérôme, P. Q.

Fabriqués par Tks. Kelly, Bros, 210 Madison Street, Chicago. Dépositaire au Canada, W. Gascon, St-Jérôme.

# Les Bouilleurs de cru

PAR

EDOUARD CADOL

(Suite et fin)

Puisque "ça y est" au dire de son père, qui connaissait bien le corps électoral, Rose se consolait un tout petit peu, de ce que la réussite eût coûté si cher.

La quiétude, la satisfaction de son mari la faisaient passer sur le reste.

On n'en était pas à une chemise et à une jaquette près; les cheveux arrachés repousseraient.

Ruant au pochon, ce n'est pas dangereux.

—Tout est bien qui finit bien! se disait-elle avec un soupir de douce philosophie.

Aussi, le jour du vote, un dimanche, se passe-t-il bien gentiment pour tous deux.

De temps en temps, le père et les frères envoyaient un billet portant laconiquement :

"Ça va bien."

Le mari et la femme dinèrent en tête à tête, d'autant plus contents que ce n'était pas arrivé depuis le début de la lutte; puis, s'installant sur la terrasse, ils attendirent avec confiance, en sirotant le café.

A onze heures, on entendit grincer le sable sous des pas mesurés.

—C'est papa, dit Rose.

C'est drôle, papa ne disait rien.

La jeune femme n'y put tenir et, se levant, cria :

—Eh bien papa ?

Papa continua de marcher sans répondre.

Pas besoin, du reste, sa mine allongée en disait assez.

—Battu ? . . .

Et il expliqua la défaite; pression effrontée, cynique, de la Préfecture sur les maires, instituteurs, etc.

N'est-ce pas de règle ?

—Et qui est élu ? demanda Jacques ; le chimiste ?

—Non.

—Le viticulteur

—Non plus.

—Le viniculteur, en ce cas

—Non . . . , c'est un boulanger.

A quelques jours de là, Rose, croyant que son Jacques gardait quelque mélancolie de sa mésaventure, se glissa sur ses genoux, et lui rappela une quasi-promesse, d'aller ensemble, passer un mois en Suisse.

Il y consentait volontiers.

—Après tout, dit-elle, en l'embrassant, qu'est-ce que ça te fait, les bouilleurs de cru . . . ?

—A moi ! répliqua plaisamment l'ex-"Boulevardier", c' que j' m'en fiche ! . . .

—Vrai ?

—J' sais pas c' que c'est ! . . .

EIN

## Recettes et procédés

—Si vous voulez que vos verres de lampe ne se brisent pas, plongez les dans de l'eau froide que vous faites chauffer graduellement jusqu'à ébullition et laissez refroidir.

### LES MAUX DES LEVRES, DE LA LANGUE ET DE LA GORGE

—Les maux de lèvres, de gorge et de langue, lorsqu'ils prennent la forme de petits boutons, etc., peuvent être soignés comme suit : On les frotte tous les jours avec un petit pinceau en poil de chamau, saturée de la composition suivante :

Chlorure de fer . . .  $\frac{1}{2}$  once.  
Glycerine . . . . .  $\frac{1}{2}$  "

—Le meilleur moyen d'empêcher les fourmis blanches ou noires, de pénétrer dans la dépense, c'est de mettre du borax dans toutes les fentes et joints du planchers et des tablettes des armoires.

Pour détruire les coquerelles faites dissoudre deux livres d'alun ou borax dans trois ou quatre chopines d'eau bouillante. Appliquez chaud sur les places infectées par ces insectes, et ils disparaîtront.

## Les amis du Curé Labelle à l'oeuvre

C'est le 29 octobre dernier, à 8½ h. du soir, qu'est tenue une assemblée des principaux citoyens de Saint-Jérôme, dans le but d'ériger un monument au regretté curé Labelle.

Étaient présents MM. J. B. Rolland, maire ; C. de Martigny, magistrat ; Dr. J. E. Prévost ; Dr Emmanuel Fournier ; Dr Henri Prévost ; Bruno Nantel, avocat, Jean Prévost, avocat, Dr Daniel Longpré ; Chs. Godmer, marchand ; Louis Pepin ; Sévère Laviolette ; P. F. E. Petit, notaire ; W. Gascon de l'*Égalité* ; Aimé Tison du Nord ; J. E. Prévost, fils, de l'*Avenir du Nord* ; Pierre Simard ; Jos. Boisseau ; M. Lanthier de Lachine ; M. Monette, manufacturier ; H. Mathe, arpenteur ; N. Bélanger, conseiller ; E. Gibault, conseiller ; Rodrigue Deschambault, gérant de la Caisse d'Économie ; J. D. Fournelle ; J. E. Parent, notaire ; Rodrigue Castonguay ; William Scott ; A. Prud'homme ; Dr Ludger Labelle ; L. J. A. Lambert, marchand ; D'Assise de Villemure, marchand ; J. B. Décaury ; M. Laplante ; Jos. Corbeil, ag. d'assurance ; J. T. Boivin, orfèvre ; A. Beaudry ; R. Mailhot ; Henri Rolland ; M. Ledue, tailleur.

On était sur le point d'ouvrir la séance, lorsque la fanfare Saint-Jérôme, le vieux Dr Jules en tête, fait soudainement son apparition et, à l'agréable surprise de tous exécute un de ses morceaux les plus entraînants en guise d'ouverture de cette assemblée patriotique. La fanfare a voulu montrer par là qu'elle portait un intérêt tout particulier à la belle question qui devait faire l'objet de la réunion et qu'elle a conservé vivace le souvenir du bon curé Labelle.

À 8.45 h. la séance s'ouvre et M. S. J. B. Rolland est nommé président de l'assemblée, sur motion du Dr J. Em. Fournier secondé par le Dr H. Prévost et adoptée à l'unanimité.

Le Dr J. Em. Fournier est ensuite choisi à l'unanimité secrétaire de l'assemblée, sur motion du Magistrat C. de Martigny, secondé par le Dr Henri Prévost.

Le président de l'assemblée explique aux

personnes présentes le but de sa réunion et démontre l'importance qu'il y a pour nous de perpétuer la mémoire de ce grand patriote.

Le Dr J. Em. Fournier donne les motifs qui doivent engager les citoyens de la ville et de la paroisse à prendre les moyens nécessaires pour assurer le succès de cette grande et patriotique idée.

Il faut laisser aux générations futures, un témoignage de la reconnaissance que Saint-Jérôme et la Province entière conservent pour la mémoire du regretté curé Labelle.

Le Dr Em. Fournier, a créé la plus profonde émotion dans l'auditoire par ses paroles enflammées, ses mouvements oratoires, ses élans du cœur où il semblait vouloir faire passer son amour profond pour le curé Labelle.

Tous les cœurs étaient unis ce soir-là, certes oui ! Mais y en aurait-il eu quelque peu hésitants, le chaleureux discours du Dr Fournier les aurait vite convaincus et entraînés.

Le Dr J. E. Prévost démontre les grandes qualités qui distinguaient le curé Labelle, et de là, l'obligation, pour les citoyens de Saint-Jérôme, de consacrer à sa mémoire un monument public.

Il termine en proclamant que le monument que l'on élèvera ne doit pas être inférieur aux monuments qui se trouvent déjà dans notre pays, car celui dont il rappellera le souvenir n'est certes pas inférieur aux autres grands hommes canadiens.

Le Magistrat C. de Martigny insiste sur la formation d'un comité composé d'hommes actifs et qui auront à cœur le succès de l'entreprise.

Monsieur W. B. Nantel, avocat, dit que le curé Labelle a été un grand homme, un grand patriote et un grand chrétien. L'idée s'impose de lui élever un monument. Il insiste pour que le comité ait des ramifications partout, car, dit-il, cette œuvre ne doit pas être accomplie seulement par Saint-Jérôme, mais par toute la Province de Québec et même par la Puissance du Canada.

Monsieur J. B. B. Prévost, avocat, après avoir démontré que l'action principale doit par-

## Mandement celebre

Quoique sur le tard, nous éprouvons le désir d'ajouter quelques remarques, oh ! bien anodines, aux commentaires de nos confrères de la presse quotidienne, sur la terreur du mandement lancé il y a une couple de semaines par Mgr Cleary

Le *Soleil*, de Québec, a qualifié comme il convenait l'acte de farouche intolérance de l'archevêque de Kingston en l'appelant une frasque fort calibre. Quant aux organes protestants ils ont protesté rigoureusement contre la grave insulte que le mandement de l'évêque irlandais leur faisait. Ce mandement allait jusqu'à comparer le mariage protestant à une cérémonie païenne à laquelle les catholiques ne peuvent assister sans encourir inmanquablement la condamnation aux supplices de la géhenne d'où personne n'est encore revenu. C'est horrible !

A l'archevêché de Québec on a dit que le mandement de Mgr Cleary confirme la doctrine de l'Église catholique qui défend d'avoir aucune relation « in sacris » avec les protestants, et quiconque n'obéit pas à la doctrine commet une faute mortelle. C'est mettre à rude épreuve notre soumission à l'autorité doctrinale de l'Église. Enfin tant pis pour les catholiques du diocèse de Kingston.

A Chicago, un des dignitaires de la cathédrale a dit : « Plusieurs catholiques *chautout* dans les églises protestantes à Chicago et même dans les *synagogues*, de sorte que vous pouvez voir quelle *politique libérale* nous suivons ici. Plus que cela, plusieurs *pretres catholiques* ici vont dans les églises protestantes et des *synagogues et n'y voient pas de mal*. Le mandement de Mgr Cleary est des plus étroits dans ce siècle de lumière, et je puis dire qu'il ne servira pas de règle générale pour l'Église. Ce mandement est entièrement *trop radical*.

On lui tord prestement le cou à la doctrine dans le diocèse de Chicago !

M. l'abbé McGlynn a assisté aux funérailles de Henry Getzge, qui, comme on le sait, appartenait à la religion anglicane, ce prêtre catholique a prononcé un discours sur le cercueil du

mort dans l'église même. Les assistants n'ont pu s'empêcher d'applaudir.

A Montréal, le grand-vicaire Racicot admet que la doctrine proclamée par Mgr Cleary n'est pas nouvelle ; *qu'en tout temps* l'Église a défendu d'assister aux cérémonies des protestants. *Naturellement*, a ajouté le grand-vicaire, *il y a plusieurs manières de poser la doctrine*.

Admirables subtilités de la dialectique qui permet d'échapper aux rigueurs de prescriptions surannées d'un âge impitoyable, heureusement disparu !

Mais s'il y a plusieurs façons de poser une doctrine, il ne doit pourtant y en avoir qu'une pour la comprendre, et surtout pour la pratiquer. Il paraît que c'est l'inverse qui est le bon ! Dame, chacun comprend les choses comme il peut.

Ainsi, nous, ver de terre, nous croyons sincèrement que Mgr Cleary eût fait infiniment mieux de laisser dormir dans l'oubli, avec tant d'autres, ce précepte étrange, reste du despotisme religieux qui fleurissait dans les siècles barbares alors, que les papes faisaient la guerre et qu'on brûlait vivant les hérétiques, comme Jean Huss, Jérôme de Prague, Jeanne d'Arc, pour ne nommer que les victimes les plus célèbres.

Voyez, ici même à Saint-Jérôme, notre curé s'il était homme à imiter le zèle sénile de Mgr Cleary, comme il pourrait nous donner un bel exemple de la façon dont on paraît s'être efforcé, dans les siècles passés, de readre la doctrine catholique odieuse à tant de braves gens. Ainsi, les canons de l'Église—toujours en vigueur—interdisent aux chrétiens les rapports fréquents avec les Juifs. Ils défendent aux chrétiens de recourir, en cas de maladie, aux services des médecins juifs et d'accepter des médicaments préparés par des mains juives. Crève, mon gars ! C'est idiot, mais c'est ainsi. Il leur est interdit également d'accepter un emploi rémunéré chez les Juifs !

Ainsi, vous figurez-vous de voir, un beau dimanche, notre pacifique curé grimper la chaire, puis, transfiguré, l'œil en feu, et avec un grand geste, interdire à nos centaines de cigariers,

dont plusieurs ont des familles, de travailler dorénavant à la manufacture de M. Fischell, parce ce brave homme est juif ? Ou bien se représente-t-on M. l'abbé Lafortune repoussant avec horreur l'argent gagné à la manufacture sous prétexte qu'il a été zalpé, tout fraîchement encore, par des mains juives, et se résignant ainsi, d'un cœur léger, au sacrifice de quelques centaines de piastres de *support* ?

Il ne l'a pas fait, notre curé, et il ne le fera pas, je vous en signe mon billet ; cependant, les canons de l'Église sont toujours debout, et s'il est quelqu'un qui doit donner l'exemple de soumission à la doctrine, c'est bien M. le curé.

M. l'abbé Lafortune a-t-il tort d'en agir comme le fait ? Certes, non ! Il a le bon esprit d'ignorer les vieilles lois de l'Église incompatibles avec notre jeune civilisation, et il fait bien. C'est Mgr Cleary qui a tort de ne point agir avec la même largesse de vue. Laissons donc dormir dans l'oubli les lois draconiennes d'une époque sanglante que l'histoire a flétrie comme elle le méritait. Parce qu'un évêque, suivant en cela la doctrine catholique du temps, a présidé au procès et au supplice de Jeanne, condamnée par lui au bûcher comme hérétique et relapse, cela nous donne-t-il le droit de pendre le père Chiniqy ? Saint-Thomas, lui-même, celui que les prêtres appellent le docteur angélique, a écrit : « Les hérétiques ne méritent pas seulement d'être retranchés de la société par l'excommunication, ils devraient être encore retranchés du monde par la MORT.

M. Tardivel qui a tenté de justifier l'acte d'intolérance de Mgr Cleary, peut-il nous dire ce qu'il pense de cette abominable doctrine du grand théologien catholique ?

Si l'on voulait, à chaque occasion, remonter dans l'histoire, on y trouverait des choses propres à ébranler la foi la plus solide. Mais laissons les actes de barbarie aux âges barbares et allons notre chemin dans la vie, aidant plutôt qu'en persécutant nos semblables, quelque nos croyances respectives.

## “LE TEMPS”

Notre vaillant confrère d'Ottawa, « Le Temps », n'a que trois ans d'existence, et cependant il s'est acquis, par la seule valeur de sa rédaction si remarquable, une autorité égale, sinon supérieure, à la plupart de ses aînés de la grande presse franco-canadienne. Le « Temps » a été fondé à Ottawa par le regretté Oscar McDonnell—parent du docteur Eugène Fournier, de Saint-Jérôme—qui, de marchand de cassonade, s'est élevé en peu d'années, au rang des meilleurs journalistes du Canada. A une rare rectitude de jugement le fondateur du « Temps » joignait une puissance et une facilité de style si peu communes qu'elles lui valurent en quelques années une renommée enviable d'écrivain et de polémiste. Quant aux opinions politiques de M. McDonnell (bien français en dépit de son nom), elles varièrent quelque peu selon les circonstances ; mais ce n'est point ici l'occasion de rechercher les motifs qui, à diverses époques, décidèrent M. McDonnell à brûler ce qu'il avait adoré, et *vice versa*.

Lorsque le fondateur du « Temps » fut devenu, par la maladie, incapable de s'occuper de la rédaction de son journal, il appela à sa place M. Flavien Moffet, ancien chef des nouvellistes au « Temps » et rédacteur en premier de « l'Écho d'Ottawa » qui mena si brillamment la campagne pour les candidats de M. Laurier aux élections du 23 juin, 1896. M. Moffet s'était déjà rendu célèbre par sa lutte contre l'archevêché et le parti clérical d'Ottawa qui voulaient, en dépit de tout, maintenir un système scolaire désastreux pour les Canadiens-français de la capitale. On sait que M. Moffet et ses amis couchèrent sur le champ de bataille.

M. Moffet a succédé à M. McDonnell à la direction du « Temps » et c'est lui qui écrit quotidiennement l'article de tête dans ce journal qui est aujourd'hui le plus fidèle, le plus habile, le plus poli et le plus puissant des défenseurs du cabinet Laurier.

Longue vie à notre confrère et nos meilleurs compliments à l'homme qui y tient la plume.

tir du comité central, propose secondé par Jos. Boisseau que M. S. J. B. Rolland, W. H. Scott, Chs. Godmer et le Magistrat C. de Martigny forment partie du comité.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Prévost, avant de terminer, exprime les regrets de l'Hon. W. Prévost de ne pouvoir assister à cette assemblée.

Proposé par le Magistrat C. de Martigny secondé par le Dr C. D. Longpré que le Dr J. E. Prévost, le Dr J. Em. Fournier et M. J. B. B. Prévost, deviennent membres du comité.

Cette motion est aussi adoptée à l'unanimité.

Sur motion du Dr J. E. Prévost, secondé par le Magistrat C. de Martigny et adopté à l'unanimité que MM. W. B. Nantel et P. F. E. Petit fassent aussi parti du comité.

Proposé par le Magistrat C. de Martigny secondé par le Dr J. E. Prévost que le comité exécutif ait le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres et aussi de former un comité d'hommes dans les différentes parties de la province ou ailleurs. Ce qui est adopté et la séance est levée.

S. J. B. ROLLAND

Prés.

J. Em. FOURNIER

Sec.

### PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ

Après l'assemblée générale ci-dessus les membres du comité exécutif se réunissent et décident ce qui suit :

Séance du comité exécutif le 29 octobre 1897.

Résultat des élections des officiers du comité exécutif.

Sur motion de S. J. B. Rolland secondé par W. H. Scott, le Dr J. E. Prévost est élu président de ce comité.

Sur motion du Dr J. E. Prévost secondé par P. F. E. Petit, le magistrat C. de Martigny est élu vice-président de ce comité.

Il est proposé par le magistrat C. de Martigny, secondé par Chs. Godmer, que S. J. B. Rolland soit nommé à la charge de trésorier et que J. Em. Fournier occupe celle de secrétaire.

Il est ensuite proposé par le magistrat C. de

Martigny secondé par Chs. Godmer que le Dr C. D. Longpré et M. Jos Boisseau occupent la charge de sous-secrétaires conjoints.

Il est proposé par Chs. Godmer secondé par le Dr J. E. Prévost, que le magistrat C. de Martigny, P. F. E. Petit et J. Em. Fournier soient chargés de faire un règlement pour la bonne régie de ce comité et que ces messieurs fassent rapport à la prochaine réunion du comité, qui aura lieu mercredi, le 3 novembre prochain à 8½ du soir dans la salle du Palais de Justice.

Ces différentes motions ont toutes été adoptées à l'unanimité.

J. E. PREVOST,

Prés.

J. Em. FOURNIER,

Sec.

### Une récompense de \$50 offerte

Il est de nouveau nécessaire de mettre sérieusement le public en garde contre les nombreuses imitations des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles, imitations qui sont mises en vente parfois par des marchands et quelquefois par des colporteurs peu scrupuleux qui vont de porte en porte. Rappelez-vous que les vraies Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles ne sont vendues que dans des boîtes rondes en bois de deux pouces et quart de long. Autour de cette boîte sont enroulées les directions pour les diverses maladies pour lesquelles les pilules sont un spécifique, et le tout est renfermé dans une enveloppe ou étiquette imprimée avec encre rouge sur papier blanc et portant le nom et la marque de commerce au complet : Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. Toutes les autres pilules, roses ou non sont des imitations sans valeurs, et devraient être refusées quelque soit le prétexte dont se sert le marchand pour les vendre.

Nous paierons une récompense de \$50.00 à toute personne qui nous fournira telle information tendant à prouver que telle personne ou telles personnes mettent en vente une imitation de notre remède déclarant que ce sont des Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles. L'information ainsi donnée, si on le désire, sera tenue comme confidentielle. Adresse : La Cie de Médecine du Dr Williams, Brockville, Ont.

## De ci de là

—On mande de Rome au "Figaro" que le pape fera prochainement ses vendanges, travaux que le Saint-Père surveille avec amour. En dehors de ses sérieuses occupations, il a toujours trouvé un grand délassement dans la poésie et dans les occupations champêtres. Léon XIII a des soins tout particuliers pour la culture de la vigne et des fruits dans les jardins du Vatican.

L'année passée, sa production vinicole a dépassé 375 gallons.

—Le phonographe réclame :

Ce nouveau mode de réclame vient de faire ses débuts sur les boulevards de Paris. Un monsieur très-correct, porteur d'une boîte noire de forme insolite, quelque chose comme une pyramide irrégulière tronquée, s'arrête à la terrasse d'un café ; il donne un tour de clef, et des profondeurs de la boîte sort une voix formidabile donnant le programme d'un concert et chantant un couplet par-dessus le marché.

—*Louis Cyr*, le Samson canadien, l'homme le plus fort du monde entier, doit partir prochainement pour une tournée à travers les Etats-Unis.

A propos sait-on comment il faut de verges d'étoffes pour lui faire un costume convenable ? —pas moins de quatorze !

—Un chercheur d'or vient de trouver à Coffee Creek, en Californie, un lingot véritablement formidable dont la valeur est de \$43,000.

Jusqu'ici, le plus gros lingot connu avait été trouvé en Australie ; il valait environ \$42,000 et avait reçu le nom de "Welcome Nugget", ou "lingot bienvenue." On ne dit pas quel nom a été donné à la monstrueuse pépite que l'heureux mineur a déterrée en Californie.

C'est elle à présent qui tient le "Record du monde."

—Verdi et les orgues de barbarie.

Verdi dont on vient de fêter l'anniversaire professe une sainte horreur pour les orgues si bien nommées de Barbarie.

Il y a une dizaine d'années environ, un journaliste italien, rendant visite au maître dans sa maisonnette de Moncalieri, fut reçu dans une pièce qui servait au compositeur à la fois de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

—J'ai bien encore deux grandes pièces, dit Verdi à son visiteur qui paraissait surpris de l'exiguïté du logement, mais elles sont actuellement encombrées d'objets que j'ai loués pour la saison

Et ce disant, Verdi ouvrit les portes de deux vastes chambres qui ne contenaient pas moins... de quatre-vingt-quinze orgues de Barbarie !

—A mon arrivée ici, ajouta Verdi, toutes ces orgues jouaient, du matin au soir, des airs de "Rigoletto," du "Trouvère" et de mes autres opéras. Cela m'ennuyait à tel point que je les louai toutes pour la saison. Cela m'a coûté 1,500 francs, mais au moins je suis tranquille !

Le moyen, pour original qu'il soit, n'est malheureusement pas à la portée de toutes les bourses des mélaphobes.

—Extrait d'une étude statistique sur les pores en France, publiée par une revue savante :

"On compte actuellement, en France, 6,320,000 habillés de soie (Eh bien, mon co...lon, dirait Dumanet, mince de métaphore !) Le département où on élève le plus de pores est celui de Saône-et-Loire, qui vient en tête avec 208,454 animaux. Celui qui tient la queue (La queue de quoi ? La queue du cochon ?) c'est le département de la Seine qui ne produit (produit est gentil) que 2,611 pores."

Chicopee, Mass. 12 Juillet, 1890.  
Roy & Boire Drug Co.

Messieurs :—Je soussigne certifie que j'ai employé votre *MENTHOL COUGH SYRUP* pour les cas de rhume, bronchite aigue, etc. avec de bons résultats. Je le recommande à tout souffrant de ces maladies.

J. O. Guimond, M. D.

## LIBÉRALISME OPPORTUNISTE

Le *Canada-Français*, de Saint-Jean, écrit les lignes suivantes :

Le peuple peut-être certain de trouver dans le ministère et dans la nouvelle chambre les réformateurs éclairés et prudents qui réaliseront le vœu populaire, *sans heurt, sans exagération, sans danger de conflit avec le auguste et devoués personnages* qui jusqu'à ce jour, ont assumé la tâche de distribuer l'instruction dans le peuple.

La réforme de l'enseignement sera, du reste, *singulièrement facilitée par le conseil actuel de l'instruction publique*. Le premier il en comprend la nécessité, et s'il n'a pas jusqu'ici agi spontanément, c'est uniquement parce que les réformes isolées que de temps en temps on lui demandait *manquaient d'opportunité*, ou parce qu'elles étaient *trop radicales ou trop peu étudiées*. Certaines de ces réformes étaient sages, sans doutes ; mais comme on les demandait *sans fournir les moyens de les mettre à exécution*, le Conseil ne pouvait donner aucune suite efficace à ces désirs *légitimes mais impraticables*.

Nous pouvons avoir confiance en eux (les ministres de Québec) *et nous abandonner* en toute sécurité à leur savoir, à leur patriotisme et à leur probité.

Est-ce un journaliste qui écrit ces lignes au est-ce un esclave ! Sied-il à un homme libre et intelligent, dans une question d'intérêt public, surtout, de s'abandonner en toute sécurité au savoir, au patriotisme et à la probité d'autres hommes, sujets comme tous les mortels à se tromper lamentablement, à faillir même ?

Ho là ! un peu de fierté, et plus d'indépendance, s'il vous plaît ; et, au lieu d'abdiquer d'avance votre libre arbitre entre les mains des hommes que nous avons envoyés à Québec, attendez pour les juger à l'œuvre. Nos ministres à Québec sont les serviteurs de la nation ; le peuple seul est souverain. C'est à lui de juger les actes de ses représentants, et il est absolument décourageant de voir un journaliste, qui se dit libéral, inviter le peuple à se coucher à plat ventre devant ceux qu'il a librement chargés d'administrer pour lui et au meilleur de ses intérêts la chose publique.

En relisant les réflexions ci-haut dans le *Canada-Français* on en conclut, n'est-ce pas, que

la province doit une bonne chandelle et beaucoup de reconnaissance à l'auguste Conseil de l'Instruction pour tout ce que ce dernier a fait et même a oublié de faire pour le peuple. Mais voici ce que la *Patrie*, avec nous, en pense de l'œuvre de ces hommes qui discutent à huis-clos la question primordiale pour une nation constituée : l'instruction publique.

La *Patrie* disait le 4 novembre dernier :

L'Événement prétend qu'il n'y a pas lieu de créer un ministère de l'Éducation, parce que "le Conseil a donné jusqu'ici la plus entière satisfaction." Peut-on faire mentir aussi impudemment les faits ?

Le Conseil n'a pas donné satisfaction, parce que depuis son existence il a laissé l'éducation aux mains d'institutrices et d'instituteurs non diplômés, parce qu'il ne s'est pas occupé de donner des écoles aux paroisses pauvres, parce que dans nos plus belles et plus riches paroisses il a laissé les commissions scolaires ériger des écoles trop petites, très mal aérées, très mal meublées et parce qu'il y a laissé enseigner des institutrices de \$60 et de \$80 par année.

Le Conseil de l'Instruction Publique n'a pas donné satisfaction parce qu'il a laissé exploiter le public par les libraires de villes et de communautés au lieu de lui donner l'uniformité des livres, l'enseignement à bon marché, parce qu'il n'a pas donné aux écoles primaires un programme d'études pratiques parce qu'il ne s'est pas occupé de faire donner aux enfants des notions élémentaires de tout ce qui peut intéresser les paysans, parce qu'il n'a jamais rien fait ni rien fait dire à l'école pour faire aimer et comprendre le travail des champs, l'indépendance et la vie si bonne et si paisible des populations rurales.

Le Conseil de l'Instruction Publique a toujours siégé à huis-clos pour que les pères de famille—les premiers intéressés—n'aient pas connaissance du peu de choses qui s'y brassait ; c'est lui qui a fait que la province de Québec est à la queue de la Confédération en matière scolaire et que les générations qui se sont succédées jusqu'à maintenant ont grandi dans l'ignorance et l'inertie.

Les quelques réformes et quelques progrès accomplis depuis deux ou trois ans sont l'œuvre exclusive d'une vigoureuse campagne de presse et des persévérantes réclamations du sénateur Masson et du juge Jetté.

Bien touché !



Ceux d'autre nous qui adorent l'aplatissement, à leur aise, qu'ils s'applatissent. Mais, de grâce, faites-le dans les coulisses, et épargnez aux vrais libéraux l'humiliation de vous donner en spectacle à tout le pays.

## Un eveque fin-de-siecle

(Suite)

Cependant, si la kermesse écroua, les dames souscrivirent généreusement et monseigneur reçut une riche offrande. Quant à Germain, comme on dit, il fit la bête ; il avala le crapaud et donna 300 fr. à l'évêque. Ce qu'on rit de cette histoire, à Nîmes ! « Si l'abbé Germain veut de l'argent pour ses écoles, disaient les fines langues, qu'il en demande à son préfet ! » Tout Nîmes savait, en effet, que le curé courtisan dinait souvent chez le préfet Bonnier, pirouettait, cabriolait, chez le préfet. La population catholique en a honte pour lui ; elle s'indigne ; mais le curé ambitieux s'en bat l'œil. Avant tout, il veut la mitre, il veut être évêque. Et puis, n'a-t-il pas son petit vicaire, genre Pandore, qui se dandine devant lui et lui dit : « Vous avez raison ! vous serez évêque et je serai votre porte-queue. » Clergé de Rodez, saluez le petit Pandore. Il est devenu porte-queue.

Aussi Mgr Béguinet, témoin des antipathies que l'abbé Germain s'était créées par ses platitudes dans les rangs du clergé comme dans ceux du peuple, écrivait, dans sa lettre pastorale du 19 juillet : « Nous sommes arrivé parmi vous depuis trop peu de temps pour nous reconnaître le droit de vous entretenir avec la compétence désirable des mérites du nouvel évêque. » Mais nous, prêtres et laïques de Nîmes, nous sommes des témoins compétents, nous disons ce que nous avons vu, ce qu'ont vu les Nimois.

Quand Mgr Germain fera son entrée dans le diocèse de Rodez, quand il paraîtra en présence de ses douze cents prêtres, quand il visitera les nombreux couvents de ses pauvres

mais vaillantes religieuses, écrasées, ruinées par le fisc, il pourra leur dire, le sourire aux lèvres, la bouche en cœur : « Voyez, messieurs, voyez, mes bonnes Sœurs, je vous plains de toute mon âme ; je maudis cette fatale loi d'accroissement. Je sais qu'elle vous réduit à l'extrême pauvreté. Mais que voulez-vous ? Il me fallait accepter cette loi ou renoncer à la mitre. J'ai dû accepter, la mort dans l'âme ! C'est une lâcheté, je le confesse ; mais elle me vaut une mitre et le reste. Dieu soit béni ! »

Que voulez-vous que pensent de leur évêque ces pauvres religieuses convaincues d'avance qu'ils les a lâchées ? Quelle autorité peut avoir un tel évêque sur ses trois cents séminaristes et ses douze cents prêtres, qui savent qu'il n'est qu'un vulgaire ambitieux ?

Et maintenant, monseigneur, partez pour Rodez ! Mais souvenez-vous que votre noble prestance, votre haute taille, votre physionomie distinguée, le rayonnement de jeunesse, d'ardeur et de vie, que respire votre personne, comme l'a écrit votre naïf et ancien vicaire, ne suffisent pas pour conquérir les cœurs et mériter la confiance d'un peuple catholique, des communautés religieuses et d'un clergé intelligent et sérieux.

Souvenez-vous que votre prédécesseur, le cardinal Bourret, malgré les talents incomparables qui illuminaient son front d'une éclatante auréole, est mort en demandant pardon à son clergé pour avoir failli, un jour, sur la loi néfaste d'accroissement.

Souvenez-vous que vous aurez à rendre compte à Dieu des platitudes multiples auxquelles vous êtes condamné pour devenir évêque à cinquante-neuf ans.

C'est assez, monseigneur, c'est trop ! Désormais, tenez-vous debout en face des loups qui ravagent le troupeau, debout en face des misérables qui pillent le trésor des orphelins et des pauvres, debout en face des sectaires qui tuent les âmes. Que votre crosse ne soit pas un bâton pour vos prêtres et une houlette uniquement pour les autres !

(Suite à la 12ème page)

—La question des belles-mères, sujet de gaieté cher aux vaudevillistes, n'est pas partout prise autant à la légère.

En Abyssinie, aucune mère n'est autorisée à visiter sa fille qui vient de convoler. Il faut, pour qu'elle puisse pénétrer chez son gendre, qu'un an se soit écoulé depuis la célébration du mariage. Même ce délai passé, il n'est pas de

bon ton pour une belle-mère de prolonger trop sa visite chez ses enfants.

Combien de gendres qui regretteront, en apprenant ce détail, de ne pas être sujets de Ménlick !

—Une nouvelle carrière vient d'être ouverte aux dames en Angleterre. On y compte actuellement cinquante-quatre voyageuses de commerce, dont l'une, entre autres représente une maison de ferronnerie, à l'enchantement, paraît-il, du patron et de la clientèle.

Voilà un exemple à suivre.

—Le travail féminin en Allemagne.

D'après une statistique qui vient de paraître, il y a actuellement en Allemagne, 3 ramoneuses de cheminée, 53 convreuses de toit, 7 armurières, 19 fondeuses de cloches et métallurgistes, 50 paveuses, 147 chaudronnières, 370 maréchaux ferrants et cloutiers, 309 femmes maçons, et 2,000 marbrières et ardoisières. On compte, en outre, plusieurs équarrisseuses et quelques égoutières.

—On sait que la reine Victoria est obligée, depuis quelques années, de se servir d'une canne. Cette canne, toujours la même, constitue une curiosité. Elle avait été offerte, il y a plus de deux siècles, au roi Charles II, par un habitant de Worcester qui l'avait fabriquée à l'aide du bois d'un chêne fameux. La canne n'avait d'abord qu'une simple pomme d'or, mais la reine eut bientôt besoin d'une poignée plus grande pour s'appuyer dessus. On ajouta alors au pommeau une petite idole indoue, très belle, pris par les Anglais lors de l'occupation de la ville de Seringapatam.

## UN SAVANT SAUVE

### Une entrevue avec le principal d'un collège

*Ses nombreuses occupations ruinent sa santé—  
Les Pilules Roses du Dr Williams raniment sa vigueur.*

Du "Républicain", Columbus, Ind.

Le collège de Hartsville, situé à Hartsville, Indiana, a été fondé il y a plusieurs années, dans l'intérêt de l'église des Frères-Unis, alors que l'Etat était un désert, et que les collèges étaient rares. Le collège est bien connu par tout le pays, ses premiers étudiants étant dispersés dans toutes les parties du monde.

Récemment, un reporter se rendit à ce fameux sanctuaire de la science et fut introduit dans le cabinet du principal, le prof. Alvin P. Barnaby. Quand le prof. Barnaby a été vu la dernière fois par le reporter, il était dans un état de santé très délicat, aujourd'hui il semble jouir de la meilleure de toutes les santés.

En réponse à quelques questions, le professeur répondit :

" Oh, oui, je suis beaucoup mieux qu'autrefois, je suis maintenant en parfaite santé, mais ma guérison s'effectua d'une manière très curieuse."

" Racontez-moi cela " reprit le reporter.

" Bien, pour commencer par le commencement, " dit le professeur, je me livrai trop assidument à l'étude. lorsque j'allais à l'école, car je désirais devenir professeur. Après avoir terminé le cours ordinaire, je vins ici et fut gradué du cours de théologie. J'entrai dans le pastorat et acceptai la charge de l'église des Frères Unis, dans une petite localité du comté de Kent, Mich. Etant ambitieux par nature, je m'appliquai avec ardeur à mes études et à mes autres devoirs. Je constatai bientôt que ma santé s'affaiblissait. Je ne digérais pas et ceci, joint à d'autres maladies, amena la névrose.

« Mon médecin me soigna pendant quelque temps, et finit par me conseiller d'essayer un changement de climat. Je suivis son conseil et n'en trouvai relativement bien. Peu après, je vins ici en qualité de professeur de physique et de chimie, et plus tard je fus l'agent financier de ce collège. Ce changement me fut profitable et pendant quelque temps, ma santé fut meilleure : mais j'avais une rude besogne à accomplir et je ne tardai pas à sentir de nouveau les atteintes de mon mal. Cette fois, c'était plus grave et durant l'hiver, je devins complètement sous l'empire de la prostration nerveuse. J'essayai divers remèdes et différents médecins. Finalement je pus reprendre mes occupations. Au printemps de 1896, je fus élu principal du collège. C'était encore un surcroît de travail et mon mal qui n'était pas guéri, fit de nouveau son apparition, et l'automne dernier, je tombai. Aucun des nombreux médecins qui me soignaient ne put me faire de bien. Le professeur Bowmau, démonstrateur de sciences naturelles, me raconta que les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles, avaient fait pour lui, et m'engagea à les essayer, parce qu'elles lui avaient fait du bien à lui-même dans un cas semblable et je me décidai à les employer.

« La première boîte me soulagea, et la seconde produisit un grand bien tel que je n'en avais jamais éprouvé avec le traitement des médecins. Après avoir pris six boîtes de ce remède, j'étais entièrement guéri. Aujourd'hui, je suis parfaitement bien. Je me sens mieux et plus fort que je ne l'ai jamais été dans les années précédentes. Je recommande certainement les Pilules Roses du Dr Williams à ceux qui souffrent d'un mal similaire au mien ou qui sont épuisés par le surcroît de travail. »

### MASSERRO & Cie

**Marchandises Seches, &c. « + »**


Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,

.....ST-JEROME.

# Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec  
+ le plus grand soin toutes sortes de  
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

*J. E. PREVOST FILS,*

*Rue St-Georges,*

**ST-JÉROME**

## TERRAIN A VENDRE

Un splendide terrain d'une vingtaine d'arpents de superficie, pouvant servir à une très agréable résidence d'été est à vendre.

La moitié est en culture et l'autre moitié est plantée d'arbres superbes parmi lesquels se trouvent 100 érables.

Ce terrain, à proximité de la ville, situé sur les bords gracieux de la rivière du Nord, doué d'un ombrage rafraîchissant serait un endroit des plus charmants pour y construire une maison de campagne.

M. Léandre Gauthier qui en est le propriétaire est prêt à concéder ce terrain par morceau à des prix excessivement bas.

S'adresser à

M. LÉANDRE GAUTHIER

St-Jérôme P. Q.

Le clergé, les communautés religieuses et les catholiques populations du Rouergue vous disent dans leur fierté suppliante : " Ne soyez plus acrobate ! Soyez évêque ! "

Voilà.

Quand on viendra dorénavant nous parler de la bonne presse de France, on saura à quoi s'en tenir, du moins au sujet de l'*Autorité* qui écrit d'un évêque ce qu'on ne pourrait point dire en Canada d'un politicien sans attraper six mois de prison.

Appeler un évêque, nouvellement nommé par le pape, *vivifère, courtisan, lacheur, acrobate, paresseux, faineant, ambitieux dont la population catholique a honte, et se demander quelle autorité peut avoir un tel évêque sur ses trois cents séminaristes et ses douze cents prêtres qui savent qu'il n'est qu'un vulgaire ambitieux, c'est du propre !*

Qu'on vienne encore nous la vanter, la bonne presse de France, et surtout qu'on cherche à nous la donner comme modèle.

## MEDECINE PRATIQUE

**AMPOULES.**—Il est ici question seulement des ampoules produites aux pieds par un excès de marche ou aux mains par le maniement d'instruments trop rudes ou un excès de travail, et qu'il est inutile de désigner autrement. Pour s'en débarrasser, on les ouvre, on fait évacuer la sérosité qu'elles contiennent, et l'on met sur la plate des compresses trempées dans la solution suivante :

Eau..... 50 grammes.  
Alcool camphré..... 50 —  
Sous-acétate de plomb soluble. 2 gouttes.

On mêle bien avant de préparer les compresses.

**TORTICOLIS.** — Le torticolis n'est autre chose qu'une douleur rhumatismale dans son expression la plus bénigne. On le traite par l'application de flanelles très chaudes ou d'un sac de laine rempli de cendres chaudes sur l'endroit. Frictions avec :

Huile camphrée..... 30 grammes.  
Laudanum..... 2 —

Nous offrons nos chaleureuses félicitations aux deux nouveaux députés de Témiscouata et de Rémouski, M. Ch. Gauvreau et M. le docteur Ross.

**M. Fournelle** a les chaussures les plus nouvelles pour messieurs et pour dames. Derniers patrons. Allez lui faire une visite pour vous convaincre.

Une poissarde était à l'Opéra un jour qu'on donnait un spectacle *gratis*. Quand elle vit danser le ballet, elle dit à sa commère : " Tiens, vois-tu ces chiens-là ! Parce que c'est aujourd'hui *gratis*, ils dansent tous à la fois pour avoir plus tôt fini. "

## Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

Le Samedi, numéro du 6 novembre—Frontispice : Avant le bal.—Emaux et Camées : Remords, par le vicomte de Borrelli—Instantanés parisiens : Sanguine, par Jean Richepin.—Véritas, semper, nouvelle, par Geo. Mitchell.—Chronique universelle illustrée, par Louis Peron, illustrations : Le palais du roi de Siam, à Bangkok, Exécution d'un insurgé à Cuba, Tracteur automobile de Dion-Bouton. Causerie, par Joe.—L'Alouette, nouvelle Chronique théâtrale.—Modes parisiennes (une gravure).—Variétés, devinettes, casse-tête, contes, farces poésies, 31 gravures. 5 ets le No.

Nous avons reçu de M. l'éditeur Turcotte, de Montréal, deux intéressants monologues : *L'Onnibus* et *Dans la jumez*, et une très jolie romance avec accompagnement : *Le Papillon* et *la Fleur*, poésie de Victor Hugo, musique de C Faure.


En vente chez Archambault 1686, rue Sainte Catherine, Montréal.

## AVIS PERMANENT

Dans le but de nous épargner des frais et des embarras inutiles, nous prions les personnes qui ne voudraient point continuer à recevoir notre revue de nous en donner avis sans tarder ou d'avertir leur maître de poste ; à défaut de quoi nous les considérerons abonnées, comme la loi nous y autorise. Toute personne qui retire de la poste, régulièrement une publication est tenue d'en payer l'abonnement.

# Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec  
+ le plus grand soin toutes sortes de  
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

*J. E. PREVOST FILS,*

*Rue St-Georges,*

ST-JÉROME

**Le Canard** Journal hebdomadaire, humoristique, illustré. Huit pages de mots pour rire. Abonnement, 50 cts par année, strictement payable d'avance. A. P. PIGEON, Éditeur-propriétaire, 1780, rue Ste-Catherine, Montréal

## TERRAIN A VENDRE

Un splendide terrain d'une vingtaine d'arpents de superficie, pouvant servir à une très agréable résidence d'été est à vendre.

La moitié est en culture et l'autre moitié est plantée d'arbres superbes parmi lesquels se trouvent 100 érables.

Ce terrain, à proximité de la ville, situé sur les bords gracieux de la rivière du Nord, doué d'un ombrage rafraîchissant serait un endroit des plus charmants pour y construire une maison de campagne.

M. Léandre Gauthier qui en est le propriétaire est prêt à concéder ce terrain par morceau à des prix excessivement bas.

S'adresser à

M. LÉANDRE GAUTHIER

St-Jérôme P. Q.

## MASSERRO & Cie

**Marchandises Seches, &c.** † † †

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,

.....ST-JEROME.

## M. LAPORTE, boucher

Tient toujours un magnifique choix des meilleures viandes qu'il soit possible de trouver.

SA GLACIERE

est ce qu'il y a de mieux à St-Jérôme et est comparable aux meilleures de Montréal on y voit du dehors des viandes coupées artistement offrir aux regards leur couleur vermeille.

## † Chs. Godmer †

MARCHAND

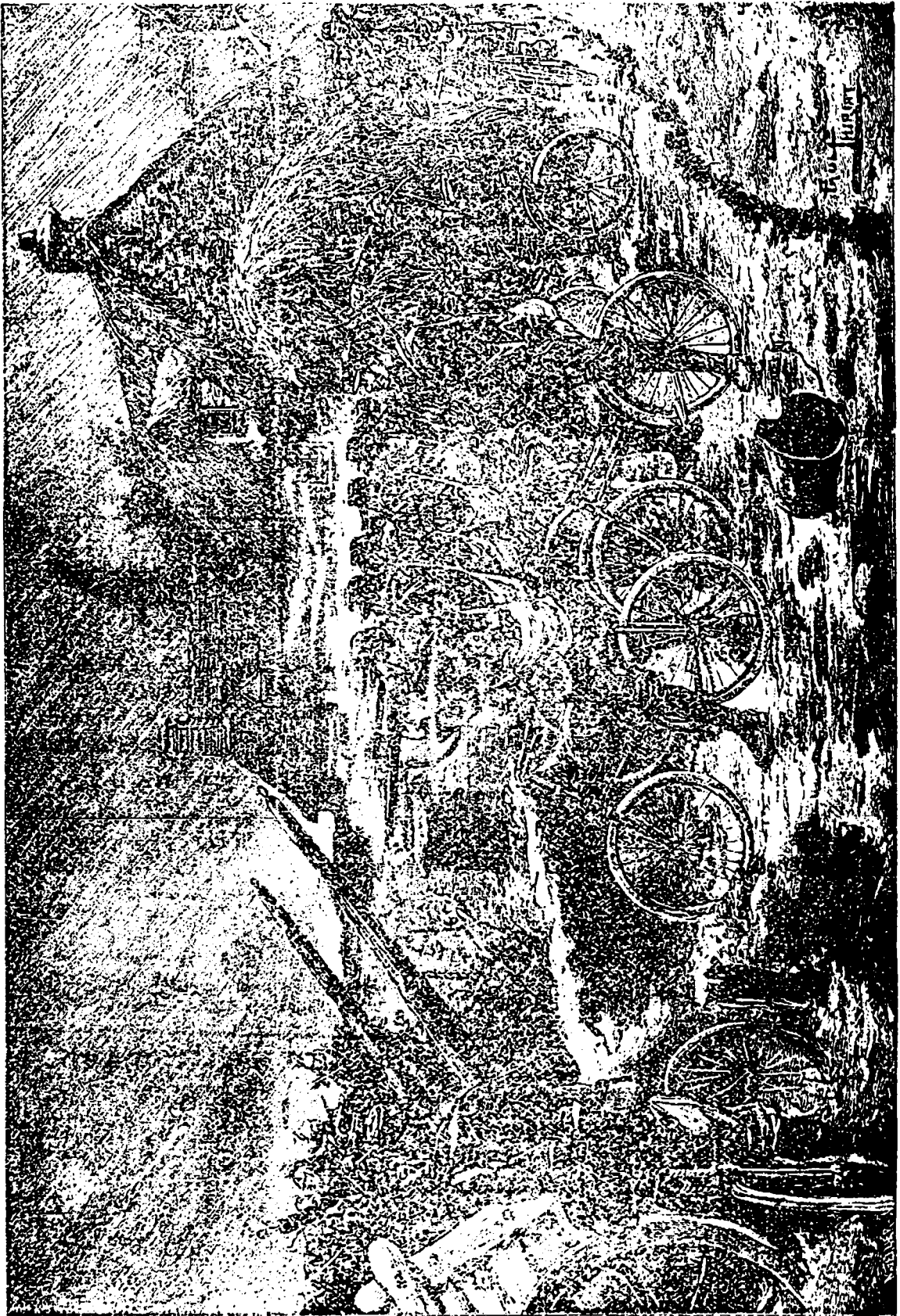
MARCHANDISES SECHES, MODES  
MERCERIES, FOURRURES,

&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER

St-Jerome



---

# S. G. LAVIOLETTE

**MARCHAND DE**

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

**LIQUIDATION DE**

**Stock de Harnais et de**

## VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

☞ M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

# S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

---

## The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE .....	\$6,000,000
FONDS de RESERVE .....	\$3,000,000

G. HAGUE,	Gérant-général.
THOMAS FYSHE,	Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN,	Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES  
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.  
Change Anglais et Américain acheté et vendu.  
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants  
cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

**A. C. E. DELMEGE, Gerant**

Succursale de St-Jérôme

# PRIMES

PREMIÈRE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

## Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et dix cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

### —o Gravures du Fascicule No 3 o—

- |   |  |
|---|--|
| 1 Gaudetroy.—Bien-aller                 | 9 Matignon.—Fin de Manon Lescaut.        |
| 2 Ernest.—Le royal vaincu,              | 10 Maroniez.—L'heure dorée.              |
| 3 A. Lalauz.—Le général Pichegru,       | 11 Bussière.—Après la bataille.          |
| 4 E. Gelhay.—Projets d'avenir,          | 12 Price.—Convoi de prisonniers.         |
| 5 Hunter.—Le mur des Juifs à Jérusalem, | 13 Jeannin.—Idylle.                      |
| 6 Beyle.—Pierre qui roule. . .          | 14 Abbéma.—Musique                       |
| 7 Ridet.—Au bord de l'eau,              | 15 P. Jobert.—La brume.                  |
| 8 Haquette.—Le lendemain d'une tempête, | 16 Mde Demont-Breton.—Le divin Apprenti. |

## Bulletin d'Abonnement

Je soussigné,.....

demeurant à..... rue.....

Comté..... Province.....

déclare souscrire à un abonnement de..... à l'EGALITE

Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste pour l'abonnement et la prime. *Indiquer ici le numéro de la prime désiré :*

Date:.....

Signature.....

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'EGALITE, à St-Jerome.